Fiche de poste
Infirmier de bloc opératoire

1. Identification du poste

Fonction	Infirmier de bloc opératoire diplômé d'état(IBODE*)
Service	Bloc opératoire
Code métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière	Infirmier des services de soins
Correspondance statutaire	A ou B

2. Présentation de l'établissement et de la direction des ressources humaines

Situé sur le territoire de santé du Littoral, le Centre Hospitalier de Dunkerque (CHD) est l'établissement support du GHT du Dunkerquois et l'Audomarois, en coopération très étroite avec le CHU de Lille. Le CHD est un établissement de santé certifié classe A par la HAS.

Au sein d'un campus de 6 hectares en cœur de ville, le CHD propose :

- des activités de court séjour de médecine et de chirurgie avec un plateau technique de haut niveau,
- les activités de Gynécologie-Obstétrique, de Néonatalogie et d'Orthogénie depuis le 13 septembre 2018 au sein de la nouvelle maternité,
- un hébergement médicAo-social (EHPAD)
- un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI et IFAS)
- un Centre de Planification Familiale
- un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

La capacité d'accueil du CHD s'élève à 805 lits et places, dont 448 lits MCO. L'établissement est organisé en 6 pôles d'activités cliniques et médico-techniques.

Budget d'exploitation : 195 000 000 €.

Le CHD emploie, en 2019, 1950 professionnels non médicaux et 261 professionnels médicaux.

Les différentes fonctions de la Direction des Ressources Humaines s'organisent autour de 4 services spécialisés :

- Gestion des carrières,
- Gestion des recrutements et de la formation,
- Gestion du temps de travail,

- Gestion de la paie et du suivi budgétaire.

Le service de gestion des carrières est constitué d'un responsable et de 3 gestionnaires (adjoints administratifs, 2,8 ETP) qui assurent :

- le suivi complet du dossier administratif de chaque agent permanent ou temporaire,
- le secrétariat, la préparation des dossiers et la diffusion des procès-verbaux des instances : CAPL, CAPD, CTE, CHSCT,
- l'instruction des dossiers de mise à la retraite,
- l'organisation des entretiens de mise en stage et de passage en CDI,
- la gestion des mesures disciplinaires,
- la participation au contrôle de gestion RH,
- La réalisation du bilan social,
- Les réponses aux enquêtes,
- l'attribution des médailles du travail,
- les élections professionnelles.

3. Mission et activités

Mission générale

L'infirmier de bloc opératoire est la personne spécialement instruite et qualifiée pour :

- Assumer la prise en charge des patients dans les différentes spécialités du bloc opératoire; Viscérale et spécialités, Traumatologie et Orthopédie.
- Prendre soin des personnes devant bénéficier d'interventions chirurgicales, endoscopiques et autres actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique ;
- Appliquer les techniques de base au niveau du rôle de l'infirmier de salle d'opération (infirmier circulant, instrumentiste, aide-opératoire) :

3 rôles au sein du bloc opératoire :

1/ Circulant : contrôle le fonctionnement des équipements nécessaires à l'intervention et accueille, prépare, installe le patient. Assure le lien entre la zone dite « stérile »et la zone péri-opératoire dite « non stérile »
2/ Instrumentiste : gère la table d'instrumentation stérile
3/ Aide-opératoire : assiste le chirurgien

Un infirmier de bloc opératoire peut-être amené à effectuer ces différents rôles lors d'une même journée : être circulant pour une intervention et instrumentiste ou aide opératoire lors de l'intervention suivante.

- Maîtriser l'hygiène hospitalière, l'asepsie, les diverses méthodes de désinfection et de stérilisation;

Les infirmiers de bloc opératoire interviennent au sein d'une équipe pluri professionnelle dans différentes disciplines chirurgicales en secteur opératoire. Ils travaillent en collaboration avec le service de stérilisation, le service d'hygiène et le service biomédical.

Activités

1. réalisation de soins et d'activités liées à l'intervention et au geste opératoire
2. réalisation de soins auprès d'une personne bénéficiaire d'une intervention
3. mise en œuvre et contrôle de mesures d'hygiène en bloc opératoire et dans les secteurs associés
4. mise en œuvre de mesures de qualité et de sécurité au bloc opératoire et dans les secteurs associés / gestion des risques.
5. gestion d'équipements, de dispositifs médicaux et de produits au bloc opératoire et dans les secteurs associés
6. gestion des prélèvements et pièces anatomiques en lien avec les laboratoires.
7. transmission d'information, organisation, planification, traçabilité en bloc opératoire
8. formation et information des équipes et des stagiaires en bloc opératoire et dans les secteurs associés
9. réalisation de travaux de veille professionnelle et de recherche, formation personnelle spécifiques aux activités péri-opératoires

Chaque activité est détaillée dans le document de travail DHOS/DGS version 21, janvier 2009.
Arrêté du 27 janvier 2015 relatif aux actes et activités et à la formation complémentaire prévus par le décret no 2015-74 du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire

Fonction soins en rapport avec l'intervention chirurgicale

Hygiène et stérilisation
Prise en charge du patient
Interventions chirurgicales

Hygiène :

Connait et sait évaluer le risque infectieux en fonction de l'opéré et du type d'intervention.
Elabore, maîtrise, applique et fait appliquer les procédures adaptées aux comportements, aux matériels, aux locaux et à l'environnement. Donne par sa rigueur l'exemple en matière d'hygiène. Connait et fait appliquer les procédures de bio-nettoyage propre au bloc opératoire.

Prise en charge du patient :

Recueille les informations auprès du patient, de la famille et des personnels concernés.
Respecte et fait appliquer la procédure de la check –list HAS « sécurité au bloc opératoire »
Identifie, analyse les besoins de l'opéré et les risques.
Elabore la prise en charge de l'opéré en fonction du diagnostic prévalent du bloc opératoire.
Accueille, informe et assure le confort et la sécurité de l'opéré en collaboration avec l'équipe dans une atmosphère sereine, calme et rassurante.

Interventions chirurgicales :

Connait l'anatomie, la pathologie et les techniques opératoires appliquées.
Maîtrise le fonctionnement des équipements du plateau technique.

Participe à l'installation de l'opéré et la fait valider par l'opérateur.
Assure le déroulement de l'intervention dans les conditions optimales en coordonnant les différentes équipes intervenantes.

Son activité se décline en trois grandes fonctions dans la salle d'opération :

Chaque activité est détaillée dans le document de travail DHOS/DGS version 21, janvier 2009, et l' Arrêté du 27 janvier 2015 relatif aux actes et activités et à la formation complémentaire prévus par le décret no 2015-74 du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire

* **circulant** : il prépare tout le matériel chirurgical en relation avec l'intervention. Il veille au respect des règles d'hygiène et d'asepsie, à la bonne utilisation du matériel et des instruments. Il connaît et respecte les règles d'administration des médicaments utilisés en salle d'opération, les procédures spécifiques. Il gère les prélèvements et en assure la traçabilité. Il est le relais de l'équipe chirurgicale avec les services extérieurs. Il effectue la traçabilité des DM, DMI

* **instrumentiste** : il veille au respect des règles d'hygiène et d'asepsie, à la propreté du champ opératoire et à la bonne utilisation du matériel. Il identifie, prépare et présente les instruments en essayant d'anticiper le geste chirurgical, en étant attentif aux différents temps opératoires. Il effectue le compte des compresses, piquants, tranchants et instruments. En fin d'intervention, il notifie les problèmes et les incidents survenus. Il effectue la traçabilité

* **aide opératoire** : il collabore avec le chirurgien lors d'intervention chirurgicale. Il anticipe les gestes et les demandes du chirurgien lors de l'opération.

Fonction gestion

Gestion du temps
Gestion des matériels
Gestion des ressources humaines
Gestion de l'espace

Gestion du temps
Connait le fonctionnement du bloc opératoire et des secteurs interdépendants.
Recueille, analyse les différentes informations concernant le programme opératoire.
Organise ses actions avec méthode, efficacité et rapidité en tenant compte de la septicité et du degré d'urgence.

Gestion des dispositifs médicaux
Connait le matériel et les équipements, contrôle leur disponibilité et leur fonctionnalité.
Assure le suivi de la maintenance et sa traçabilité.
Assure la traçabilité des dispositifs médicaux stériles implantables.
Participe à la gestion des stocks et à la maîtrise des coûts.
Assure le relais avec le Biomédical dans la gestion du suivi des dispositifs endommagés.

Gestion de l'espace

Organise l'aménagement de l'espace pour l'intervention suivant des principes d'ergonomie et d'asepsie

Gestion des ressources humaines
Connait la fonction de chacun selon la législation.
Collabore et négocie avec les différents partenaires du réseau de soins.

Fonction formation, information, recherche

Formation
Participe à l'encadrement des stagiaires et des nouvelles recrues.
Actualise ses connaissances, les communique aux équipes afin de les mettre en application.

Information
Assure des transmissions écrites et orales concernant l'opéré, le matériel et L'organisation. Partage les informations professionnelles. S'implique dans la fonction de référent.

Recherche
S'investit dans la recherche infirmière et clinique pour l'amélioration de la qualité des soins (ex : procédures, protocoles, référentiels ...)

Fonction évaluation

Acteur essentiel au cours des différentes étapes de la démarche qualité :

4. Compétences requises

Savoir-faire requis

Dextérité
Méthode
Capacité d'évaluation et de réajustement de ses actions.
Organisation du travail

Savoirs requis

Réglementation en hygiène, sécurité et conditions de travail
Gestion du stress
Anatomie, physiologie
Techniques et organisation des soins en bloc opératoire
Stérilisation
Gestions des risques et vigilances
Recherche, formation et perfectionnement
Informatique
Maitrise de la désinfection à froid des endoscopes souples et des dispositifs spécifiques présents au bloc opératoire.

5. Position dans la structure

Liens hiérarchiques

Lien vers le référentiel du service

Autorité hiérarchique (rémunération, carrière, discipline):
Mr le Directeur du CHD pour le personnel du CHD

Liens hiérarchiques
CSS
CS IBODE
En collaboration avec le CS IADE

Liens fonctionnels

Lien vers le référentiel du service

Les praticiens hospitaliers intervenant au bloc opératoire, les pharmaciens,
Les services prestataires : stérilisation, pharmacie, laboratoire
Les unités de soins
La cellule de régulation

6. Contraintes de fonctionnement

Temps de travail

Roulement avec repos compensateur après l'astreinte
Horaires de semaine :
Du lundi au vendredi 8h/16h ou 8h/18h
Le samedi 08h/17h pour 4 IBODE puis astreinte jusqu'au dimanche 08h00
IDE régulation du lundi au vendredi :7h30 -17h30
Ide de réservation les jeudis et vendredis : 9h00 – 17h00 Autres contraintes de fonctionnement

Dimanches et jours fériés : 4 IBODE d'astreinte de 08h00 au lundi 08h00

Les 4 IBODE d'astreinte H24 le sont pour le bloc central et la maternité

7. Nature et niveau de formation

Diplôme d'état d'infirmier(ère)
Obtention du diplôme d'IBODE (les 2 années de pratique en tant qu'IDE ne sont plus nécessaires)